

Décision

Générale

colonial

Décision n° 991 est accordée à M. Lombarde, chef du Service Météorologique de la Côte Française des Somalis.

n° 991

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1945

Date de publication
25 août 1945

Date du numéro
1 août 1945

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence de huit jours (8 jours) pour en jouir à Harrar (Ethiopie) du 28 août au 4 septembre 1945 est accordée à M. Lombarde, chef du Service Météorologique de la Côte Française des Somalis.